

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

COMITE DEPARTEMENTAL du PUY DE DOME



Chamalières, le 16 Mai 2010

COMPTE RENDU du Comité Directeur du 06 Mai 2010

Présents : M Bœuf JL, Morel A, Pinay B, Monego P, Maillet C, Soarès H, Peureux J, Roustain V, Granet A, Denis N, Charmeil C,

Excusés : S Arque, M Servier, Bœuf A, Jean dit Gautier P, De Menis C, Bertrand M, Cohade C, Verneret F, Laurent C, Guittard C,

Absents : Sanchez J M, Merle S

Ordre du jour :

- Validation du PV comité précédent
- Sélection des poussins /avenirs Coupe F. Exposito. (Responsable de la commission sportive)
- Modalités du transport et de l'hébergement (Trésorière Générale)
- Questions diverses

- Après avoir remercié les personnes présentes, le Président Jacques PEUREUX ouvre la séance par le premier point de l'ordre du jour. Il y a eu des oublis lors de la rédaction du dernier PV. Il manquait la liste des présents/absents et aussi la signature du rédacteur.

Ces points seront modifiés. Le PV a donc été accepté à la condition que les points soient bien modifiés.

- Ensuite le président, commence à répondre à une question qu'un entraîneur a posé :

Pourquoi les 22 sélectionnés benjamins ne peuvent pas participer à la 3eme journée Départementale Benjamins?

Cette règle a été élaborée et présentée au Comité par la Commission sportive.

Cela avait été voté par le Comité, donc les nageurs benjamins sélectionnés ne pourront pas participer à cette 3eme journée.

Par contre, le comité invite la commission sportive à réfléchir sur ce point pour la saison prochaine.

Le Président nous informe que 8 clubs se sont présentés pour obtenir une subvention du CNDS.

L'année précédente, il y avait eu 12 clubs. Cette baisse est certainement due à la complexité du dossier à remplir.

- 7 des 8 clubs ont pu obtenir une aide. Et il nous informe que la rubrique stage extérieur ne sera plus financée par le CNDS sauf les stages effectués par les Départements et en Région.

- Ensuite le président a l'honneur de nous informer que le Conseil Général nous a alloué une subvention. Et il en profite pour rappeler que la prochaine demande est à envoyer avant le 15/09/10.

- Le sujet de la coupe F.Exposito Avenirs/ Poussins est abordé.

La commission sportive s'est réunie et a fait une sélection selon les règles établies.

Les sélectionnés sont :

Nageurs :

BERNARD Jean Batiste

BESBISS Zacharie

FONTBONNE Adrien

MAHALLI Yazid

MARMIER Mathieu

MORLEC Valentin

NADIR Réda

RICOUL Batiste

STOFLETH Arnaud

TERPEREAU Guillaume

Nageuses :

BENOIT Natacha

BRUNET Victoria

COLLAY Manon Capucine

DAGUIER Alexia

DUBOIS Lucie

MERLE Célia

PIC Romane

PONS Julie

TARTIERE Héliodie

TOUSTOU Poëma

Le départ aura lieu le samedi 12 Juin en début d'après midi. Ils iront direction l'hôtel à Bourg en Bresse.

La compétition aura lieu sur toute la journée du dimanche, le retour sera prévu dans la soirée.

Les 3 accompagnateurs seront certainement, Guillaume FLEURY, Jeremy TRINQUARD et Mme FONTBONNE.

Le Comité fournira une tenue à nos nageurs.

La Présidente Commission des stages a eu quelques informations sur le stage de Vias qui a été satisfaisant sur le plan hébergement et restauration sur le plan sportif apparemment les Benjamins sont satisfaits du travail accompli. Elle prend les dispositions afin que les 2 Equipes soient dotées pour les 2 Compétitions à venir.

- Le Président de la commission sportive nous informe qu'elle se réunira le 4 Juin pour élaborer le programme sportif de l'année prochaine.

Une question est posée par M. Monego au sujet de la sélection des Benjamins.

Le sujet n'était pas à l'ordre du jour, mais le comité décide de l'aborder. En effet, le comité directeur n'a pas eu de retour de la part des entraîneurs.

Ces derniers devaient fournir la liste des nageurs sélectionnés après le stage, comme cela l'avait été décidé lors du dernier comité directeur. Mais aucune liste n'a été proposée.

Le Comité décide donc, de respecter l'engagement pris de sélectionner l'équipe après le stage. Mais comme il n'a reçu aucune liste, le Comité décide de choisir eux-mêmes la liste des sélectionnés qui sont :

Nageurs :

BERTUCAT Lucian

CROS Charles

DREVET Charles

DUBOIS Guillaume

GAUTHIER Gilbert

MATHIEU Geoffroy

MOUCHARD Vladimir

REY Mathieu

SASSE Clément

WERWEIDE Lucas

Nageuses :

BONNET Fiona

CONSTANT Noemie

COULANGES Alanna

FAUDOT Sacha

FERRANDON Amélie

LHERMET Emie

MORABITO Angéla

NERRIERE Célia

POUJAT Sophie

ROBERT Manon

Il devrait avoir 4 encadrants.

Une réflexion a eu lieu pour la future sélection, au lieu d'envoyer 15 nageurs en stage, envoyer directement la sélection définitive.

Comme initialement prévu les Nageurs et Nageuses non sélectionnés suite au stage de Vias iront soutenir le samedi 19 juin à Vichy à titre de récompense.

Ipso facto se pose la question financière de maintenir de la participation à la Coupe F.Exposito et de revoir les coûts des stages pour ne pas déséquilibrer les finances du Comité, tout en maintenant l'aspect sportif des Nageurs du Département. Peut être voir pour trouver d'autres sources de financement que ceux actuels. Sujet à revoir pour les prochaines saisons.

Un point est fait sur les résultats des Clubs Départementaux au niveau Régional.

Le Président de la Région nous indique qu'il y a 3 nageurs sélectionnés en équipe de France et 2 pour les championnats d'Europe sur les longues distances

En N2, on a eu plusieurs podiums en Coupe de France et plusieurs Nageurs se sont qualifiés en diverses finales.

Une réflexion a été faite pour que les Entraîneurs fassent attention aux nages qu'ils font faire à leurs nageurs tout au long de la saison par rapport aux courses et distances qui permettent des sélections en Equipe Départementale, en Equipe Régionale ou Nationale afin d'atteindre les meilleurs résultats lors de ces Championnats.

Un stage de réflexion sera organisé sur le sujet soit par le Département ou la Région courant 2010 suite aux programmes sportifs proposés.

L'AG du CRAN à lieu le 5/6/2010 au Puy en Velay.

Nous devrions avoir un Comité Directeur d'ici la fin juin afin de voir le programme sportif de la saison 2010/11

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance a été levée à 21 h.

C. MAILLET